La présence de la France à l'international
Le rôle des associations

Patricia Pol

Membre du board de l'AIU

Université Paris-Est

www.unesco.org/aiu

Une organisation mondiale affiliée à l'UNESCO créé en 1950

- 624 membres (universités et associations)
- 41% Europe, 23% Asie Pacifique
- 12% Moyen orient, 10% Afrique
- 8% Amérique Latine, 6% Amérique du nord
- Un CA de 19 membres

Présidé par Juan Ramon de la Fuente (ancien recteur UNAM, Mexique), un vice président (Malaisie)

5 européens

Une secrétaire générale : Eva Egron Polak

- Adhésion

2400 euros si + 10 000 étudiants

Des thématiques de travail accompagnées de déclarations de principes

- Développement durable
- Dialogue inter-culturel
- Internationalisation (une enquête en cours)
- Accès à l’enseignement supérieur et équité

Des services aux membres

- Conférences
- Le programme Leadher
- Un programme sur les formations doctorales en Afrique
- Des publications

AIU horizons

- Des bases de données
- Un centre de documentation

Autres associations et regroupements

- Au niveau européen : des acteurs auprès de la commission

Groupe de Santander, Groupe de Coimbra...

- Autres réseaux

- Des capitales : UNICA
- Des universités de recherche : LERU (ligue européenne des universités de recherche) : créée en 2002, 20 membres en 2006
- Des recteurs Euro-Amérique Latine : Columbus (www.columbus-web.org)

L’intérêt d’être membre

- Des associations qui contribuent aux débats et « à la régulation » de l’enseignement supérieur dans le monde
- Des associations qui sont sources de développement de politiques de coopération selon les missions de chaque université
- Des réseaux qui permettent d’être plus réactifs aux appels d’offre européens et internationaux

➔ Une manière de défendre les positions françaises et européennes dans le monde